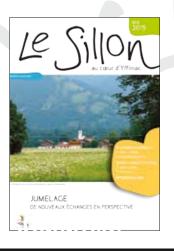




# JUMELAGE DE NOUVEAUX ÉCHANGES EN PERSPECTIVE









# **EDITO**

### Actualités municipales

Agenda / Au fil des jours.....P12

# A noter

# Déclaration des revenus 2014

Vous avez jusqu'au 19 mai 2015 pour remplir et renvoyer votre déclaration d'impôts version papier et vous avez jusqu'au 2 juin minuit 2015 pour faire votre déclaration en ligne sur impots.gouv.fr

# Cap sur les économies budgétaires : pourquoi et comment ?

Les restrictions budgétaires sont à l'ordre du jour, comme nous l'avons détaillé dans le sillon du mois d'avril, à Yffiniac comme dans la plupart des collectivités locales ; la faute en particulier à la baisse des dotations de l'Etat.

Cette situation nous ramène sèchement à des réalités que certains oublient parfois, à savoir que les communes investissent, créent des services, de l'activité et des emplois directs et indirects... autant de fonctions sensibles, précieuses pour l'intérêt général, et qu'il faut s'efforcer de préserver.

Aujourd'hui, dire qu'à Yffiniac les services et les emplois communaux sont menacés serait largement abusif.

En revanche, le plan pluriannuel d'investissement élaboré en fin d'année dernière, et présenté au conseil municipal à l'occasion du débat d'orientations budgétaires, a été construit à effectifs constants sur la mandature, ce qui signifie notamment qu'il ne sera pas envisageable de développer de nouveaux moyens pour des évolutions significatives de services.

Par ailleurs, certains investissements envisagés devront être différés, et nous devrons recourir à l'emprunt pour financer ceux qui seront réalisés, alors que dans la mandature précédente ils ont tous été autofinancés...

Dans ce contexte, nous devrons trouver des marges de manœuvre pour investir et ceci entraîne des efforts sur nos dépenses de fonctionnement.

J'ai toujours réfuté l'idée qu'il nous fallait réduire notre train de vie... tout simplement parce que la gestion économe et efficiente de nos finances a toujours été un mot d'ordre constant pour les services.

C'est pour cette raison que nous n'avons pas voté un budget avec des crédits de fonctionnement arbitrairement réduits de 5 ou 10 %, comme certaines administrations le font parfois, ce qui n'aurait pas eu de sens et n'aurait - forcément - pas été «tenable». Pour autant, j'ai récemment réuni l'ensemble des responsables de service pour les sensibiliser à la nécessité de faire encore mieux et leur demander d'examiner à la loupe leur fonctionnement, leurs pratiques d'achats, leurs dotations de moyens pour améliorer tout ce qui pouvait l'être.

Certaines prestations que l'on peut qualifier de non indispensables seront également remises en cause et rediscutées, en gardant toutefois à l'esprit que toute économie n'est pas forcément synonyme de bonne gestion et qu'il convient de préserver la qualité de nos services ...

Ces efforts nous demandent à tous - élus, services municipaux et citoyens - de faire preuve collectivement d'imagination, de compréhension et de sens des responsabilités.

Economies de bout de chandelle? Peut-être... mais réussir le pari de ces « petites économies » est l'une des seules clés qui nous permettront d'envisager plus sûrement et plus sereinement notre développement et donc de participer au mieux au redressement de notre économie...

Michel Hinault

# Hommage

# Le père Maurice Gautier nous a quittés

L'abbé Maurice Gautier a tiré sa révérence le 9 avril dernier, dans sa 84° année. Figure emblématique yffiniacaise, cet homme au grand coeur a marqué les esprits des habitants de la cité.

Né le 2 août 1931, il a été ordonné prêtre le 29 juin 1959 à la cathédrale de Saint-Brieuc. Sa première mission fut à Saint-Laurent de la Mer. Trois ans plus tard, il est chargé d'animer l'aumônerie du diocèse qui va de Cancale à Lannion. En 1972, l'évêque briochin lui confie la responsabilité de l'action catholique, auquel s'ajoutera celui de la fraternité des malades. En 1974, nommé curé de Lannion dans la cité de St-Roch, il deviendra recteur de Ploulec'h dix ans plus tard. L'abbé Gauthier sera affecté en 1993 à Ploufragan avec les paroisses de Saint-Julien et La Méaugon. Installé depuis 2003 à Yffiniac, Maurice Gautier a pris sa retraite l'année dernière. « C'était un homme humble, plein d'humanité, cultivé et sportif. Il a d'ailleurs atteint plusieurs fois le sommet du Mont Blanc et accompagné plusieurs pèlerinages comme Lourdes, Compostelle et Terre Sainte. Curieux et observateur, il était passionné de photos et de nature », confiait Claude Dintilhac, un de ses amis.



L'abbé Gautier, sur les chemins de Compostelle

### Cadre de vie

# Civisme et incivilités

Malgré des appels réguliers au civisme, les incivilités continuent. Si elles sont l'oeuvre de quelques individus, elles ont souvent des conséquences sur l'ensemble des Yffiniacais et ont un coût pour la collectivité. Récemment, de nouveaux actes malveillants de plusieurs sortes ont été constatés : dégradation du mobilier urbain et de bâtiments communaux, dispersion de mégots, déjections canines, etc.



Le skatepark a été tagué et l'une des pistes abîmée par un deux-roues motorisé.



Une descente de gouttière à l'arrière du Patio a été endommagée.



Un distributeur de sacs pour déjections canines se trouve au parc du Millénaire (face à la mairie)

D'autres exemples d'incivilités sont à noter comme le bruit, il figure également parmi les nuisances principales ressentie dans la vie quotidienne ou le brûlage des déchets verts qui peut être à l'origine des troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée.

# rappel

### Jardinage, bricolage Rappel des horaires

A l'approche de l'été, nous vous rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage engendrant une gêne sonore ne sont autorisés que sur des tranches horaires définies et réglementées par arrêté préfectoral soit, les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30; les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h; dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

### Brûlage des déchets verts Interdit toute l'année

Le règlement sanitaire départemental interdit le brûlage des ordures ménagères auxquels les déchets verts sont assimilés, et ce pour des raisons de nuisances, de risques et de pollution (fumées, émissions de particules chargées de composés cancérigènes).

### Ordures ménagères Merci de rentrer vos poubelles dans la journée

Nous demandons à chacun de rentrer sa poubelle entre 2 ramassages, afin que nos trottoirs restent accessibles aux piétons et que nos quartiers soient agréables pour tous.

# Etablissements recevant du public

# Pour des ERP accessibles à tous et partout

Le 1er janvier 2015 était la date limite prévue par la loi de 2005 pour rendre accessibles les Établissements Recevant du Public (ERP) à toute personne en situation de handicap. Compte-tenu des difficultés rencontrées par les ERP pour atteindre cet objectif, un délai supplémentaire a été accordé. L'Etat a donc mis en place un Agenda d'Accessibilité Programmée appelé encore Ad'AP.

### L'Ad'AP, c'est quoi?

L'agenda d'accessibilité programmée permet à tout gestionnaire/propriétaire d'établissement recevant du public de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après le 1er janvier 2015 Ce délai peut-être prolongé de 3, 6 voire 9 ans.

### Qui doit déposer un Ad'AP?

Tout propriétaire ou gestionnaire d'un ERP qui n'était pas accessible au 31 décembre 2014 doit déposer un Ad'AP pour la part des travaux qui lui incombe.

### Comment ça marche?

Le dossier doit être déposé à la mairie avec la demande d'autorisation de travaux ou de permis de construire, au plus tard douze mois après la publication de l'ordonnance, soit avant le 27 septembre 2015.

#### Que contient le dossier?

Sur la base du document Cerfa n° 13824\*03 ou 13409\*03 selon la nature des travaux, il s'agit de faire connaître le descriptif du bâtiment, la demande d'autorisation de travaux avec les éventuelles demandes de dérogation, le phasage des travaux sur chacune des années, les moyens financiers mobilisés.

#### Qui approuvera un Ad'AP?

Dans un délai de 4 mois, le Préfet pourra approuver le projet après examen par la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA) composée de représentants des personnes handicapées, des gestionnaires et propriétaires d'ERP, des services de l'État et du maire.



### Que faire ensuite?

Effectuer les travaux selon le calendrier établi et informer la préfecture de la mise aux normes.

A noter : les établissements conformes à la règlementation doivent quant à eux, transmettre en Préfecture, une attestation d'accessibilité.





### L'accessibilité, qu'est-ce que c'est?

L'accessibilité n'est pas seulement réservée aux personnes en fauteuil roulant ou malvoyant ou malentendant. Elle concerne aussi les personnes avec poussette, canne,

Déjà accessible

Pas encore accessible

#accessibleatous





AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE





Pour plus de renseignements : service urbanisme au 02 96 72 66 40 ou par mail urbanisme2@ville-yffiniac.fr. Service ouvert au public du lundi au vendredi le matin de 8h30 à 12h et l'après-midi sur rendez-vous.

Fournir une attestation d'accessibilité à la préfecture.

S'engager à effectuer les travaux de mise aux normes et/ou demander les éventuelles dérogations.

Vous avez jusqu'à 3 ans maximum pour effectuer les travaux, sachant que chacune des années mobilisées doit comporter des travaux visant à rendre l'ERP accessible.

### Qu'est-ce qu'un Etablissement recevant du public (ERP)?

Restaurants, commerces, discothèques, hôpitaux, écoles, musées, établissements de cultes... tous ces lieux sont des Établissements Recevant du Public (ERP). L'article R. 123-2 du Code de la Construction et de l'habitation définit les Établissements Recevant du Public comme « tous bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque, ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitation, payantes ou non ».



# les planches

Ce spectacle présenté vendredi 10 avril salle du Belvédère est l'aboutissement d'un projet engagé voilà plusieurs semaines avec la compagnie Gazibul. Devant près de 200 personnes, les écoliers ont offert deux saynètes ainsi qu'un conte dansé et chanté sur le thème de l'Afrique. Après la prestation très applaudie des comédiens en herbe des classes de CP et CM1, ration tres appliquate des comediens en herbe des classes de Cret Civit, ce fut au tour des acteurs de la Troupe des Choc'Art de monter sur scène, Merci à l'Amicale Laïque et aux familles pour avoir financé ce projet.



# Bienvenue au château Ecole St-Aubin

Après avoir étudié les châteaux forts en classe, les classes de MS et GS de Marie et Chantal sont allés découvrir le château de La Hunaudaye à Plédéliac. Après la visite des différentes parties de la forteresse en compagnie d'Hélène l'animatrice, les écoliers ont plongé dans l'univers du Moyen Age avant d'assister à une démonstration des armes de combat de l'époque, pour

quelques-uns des objectifs de l'atelier théâtre proposé aux élèves de CP. Avec d'autres classes de maternelle jusqu'au collège, ils se sont retrouvés sur la scène de la salle Georges Palante à Hillion. Après une heure d'échauffement et d'entraine-

ment sous forme de petits jeux, le spectacle pouvait alors commencer...



# A la chasse à l'œuf

Vendredi 10 avril fut le grand jour du chocolat à la Maison de la Petite Enfance. Dans la cour, les bambins ont rapidement fait main basse sur les chocolats dissimulés ça et là. Une fois la mission remplie, ils ne se sont pas fait prier pour les croquer.

# Inscription occasionnelle

Les enfants de moins de quatre ans peuvent être accueillis de façon occasionnelle en août et les petites vacances scolaires (quelques places sont disponibles). Pour vous inscrire en août, vous devez en faire la demande avant fin juin. Pour tous renseignements: 02 96 63 88 39



Accueils de Loisirs

# Un hôtel pour les insectes

Durant les vacances, les enfants ont participé à la création d'un hôtel à insectes, ou plus exactement ont garni cet abri d'écorces, de mousse et autres végétaux.

Jean-Benoit Gorin, de l'association Les Plantes en Folie est venu les guider dans leurs travaux « Cette maison, qui a été présenté à la Fête des Plantes constitue un lieu insectes utiles à la culture naturelle des jardins.»

28 et 29 mai à Hillion (Espace Georges Palante) - Gratuit -Pour tout public

# ALLÓ LES PARENTS, ICI ES ENFANTS!

Les enfants nous parlent, savonsnous les écouter ? Savons-nous leur parler ? Cette nouvelle édition 2015 abordera le thème de la communication avec les

- jeudi 28 de 20h à 22h (conférence tout public)
- vendredi 29 de 8h30 à 13h (ateliers professionnels, sur inscription avant le 7 mai)



# **Jumelage**

# 1, 2 et 3 séjours!

Voilà plus de 17 ans que le Comité de Jumelage assure les échanges entre Bretons et Bavarois. Cette année encore, il ne déroge pas à la règle et organise ses traditionnels séjours. En oui, les voyages forment la jeunesse et les jumelages créent des liens et amitiés entre les familles.

# Accueil des jeunes Bavarois du 24 au 31 mai

Un groupe de 25 jeunes allemands séjournera dans notre commune. Au programme, découvertes culturelles et patrimoniales (sites bretons, monuments, traditions...) et soirées (crêpes, pizzas, grillades...) organisées pour favoriser l'échange entre les jeunes, sans oublier la traditionnelle journée dans les familles bretonnes le 25 mai, l'occasion d'aller à la plage pour leur faire découvrir la mer!

# Séjour des jeunes d'Yffiniac du 3 au 12 juillet

17° séjour tant attendu et un enrichissement pour nos jeunes Yffiniacais qui auront le plaisir de découvrir tout le charme de la Bavière et ses paysages magnifiques. Rencontres sportives, rafting, ballade en montagne, journée dans les familles bavaroises, journée à Munich, visite de sites et monuments, etc. Le coût du séjour en 2015 est de 225 € pour les Yffiniacais et 280 € pour les hors communes. Encore quelques places disponibles...



Ce séjour est subventionné par l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse et la Mairie d'Yffiniac.

# Séjour des adultes d'Yffiniac du 23 au 28 septembre

Echange entre les membres des deux comités de jumelages (tous les 2 ans en alternance entre la France et l'Allemagne). Cette année, c'est une délégation yffiniacaise qui partira pour Wackersberg.

Contact: Alain Le Mau au 02 96 63 91 32 - 06 76 46 89 29 - courriel: alainlemau@orange.fr

# Conférence sur la pleine conscience

### Mardi 12 mai à 20h - Salle du Belvédère - Gratuit

De quoi s'agit-il? D'où vient cette pratique et comment se développe t-elle? L'intention de cette conférence est de proposer de porter un regard sur cette méthode de vie, qui consiste à focaliser son attention sur le moment présent, accueillir les sensations, les émotions et les pensées sans les retenir ni les rejeter. En présence de deux moniales zen du village des Pruniers. Cette rencontre est organisée par les associations Fleur de l'Instant et Aman a Breman (de Plougrescan).

Pour tous renseignements : Fleur de l'Instant au 02 96 72 59 10



### Aubade devant la mairie

Samedi 16 mai à 17h30

L'Echo de la Baie reçoit la batterie-fanfare de Combloux du 14 au 16 mai. A cette occasion, une aubade sera donnée devant sur le parvis de la mairie. Les deux formations joueront plusieurs morceaux. Venez nombreux!

# 7<sup>e</sup> édition Scène ouverte et brocante musicale Dimanche 31 mai à partir de 11h - Coat Erbeau (brocante à partir de 9h)

Le principe de la scène ouverte est que chaque artiste qui détient un talent artistique et qui veut le faire partager, peut se produire sur scène. Peu importe le genre ou l'expérience scénique, tout le monde est bienvenu. Nouveauté cette année, ce rendez-vous se déroulera tout au long de la journée et proposera une brocante musicale intitulée *Puce Musik* où vous pourrez trouver des disques vinyles, CD, DVD, instruments de musique, partitions, livres et photos liés à la musique, etc.

#### A vous de jouer!

Avis aux amateurs, solos, duos, groupes, venez-vous exprimer sur scène.

#### **Brocante musicale**

A partir de 9 h - 2 € le mètre - Organisation Association Entre Temps au 06 72 22 97 13



Scène ouverte en 2013

# Exposition Les Loisirs Créatifs

Du 23 mai au 6 juin - Le Patio

Peinture sur soie, porcelaine ou à l'huile, broderie, ces dames d'Yffiniac Loisirs présenteront leurs différents travaux réalisés au cours de l'année.



# Maniafoly en concert

Vendredi 29 et samedi 30 mai à 20h30 Le Grand Pré (Langueux) 13 € (8 € - de 10 ans)

La troupe yffiniacaise Maniafoly vous présente son nouveau spectacle haut en couleurs et en décors intitulé *Voyage autour du monde - Saison 2.* Humour et chansons seront bien sûr au rendez-vous!

Résa: contact@maniafoly.fr



### Rencontres Prix Armorice

Lundi 1er juin à 14 h et mardi 16 juin à 18h Le Patio

Les bibliothécaires vous proposent deux rendez-vous littéraires afin d'échanger sur la sélection du Prix Armorice

mais également sur vos coups de coeur... Pour tous renseignements : 02 96 72 74 27

### Atelier multimédia

Séances d'initiation à partir du 12 mai Le Patio - 13 € les 5 séances (23 € non abonné)

L'atelier multimédia propose une session d'initiation à l'informatique pour débutants : présentation de l'ordinateur, de Windows, fonctions de base et internet. 5 séances hebdomadaires le mardi de 17h à 18h Renseignements au 02 96 72 74 27

# L'Histoire de la guitare

racontée et jouée par Gaëdic

Un cinquantaine de personnes étaient présentes lors du concert donné par le guitariste Gaëdic Chambrier venu raconter l'histoire de l'instrument le plus joué au monde. Mandole, banjo, luth, sitar, guitare acoustique ou électrique, à six ou douze cordes, ce musicien professionnel et passionné de lutherie a évoqué ses origines, son évolution, ses différents styles et formes. Durant une heure, il a emmené le public dans un univers connu et moins connu, entre polka suédoise, morceaux classiques et médiévaux, pour terminer sur un répertoire rock et blues.



### Fest Noz

# Grande satisfaction pour Yffiniac Parrainages



Des chanteurs et des musiciens en pleine forme. « Il faut dire que Jean-Claude le cuisinier les avait bien soignés », précisait Raymonde Cléran la présidente le jour de la fête. Près de 150 amateurs de danses bretonnes se sont réunis pour une soirée de danse et de musique en faveur des enfants de Kolia, village de Côte d'Ivoire. « Le résultat est là et c'est une grande satisfaction pour tout le monde, le public et les organisateurs. Les bénéfices vont nous aider à poursuivre nos actions.»

### La Fête des Plantes

Le 19 avril

Du monde, en voulez-vous ? En voilà ! Une foule considérable est venue ce dimanche à l'hippodrome... des allées remplies de visiteurs, un parking complet et de nombreux exposants. Les organisateurs de l'association Les Plantes en Folie peuvent se targuer d'un succès incontestable encouragé par le soleil.



### Le gimkhana des Mordus de l'Auto

Le 19 avril

Les amateurs de pilotage s'en sont donnés à cœur joie. Ils étaient 53 pilotes à faire vrombir leurs belles mécaniques dans la zone de l'Ecluse pour ce premier gymkhana organisé par les Mordus de l'Auto. Du véhicule ancien à la voiture de compétition, il s'agissait de parcourir le circuit sans renverser plots et chicanes. Du beau spectacle!

### Un trail «grandeur nature»

Le 28 mars

La manifestation organisée par le Comité d'Animation a connu cette année son record de participation avec 400 coureurs et marcheurs inscrits sur la ligne de départ dans les différentes épreuves. Une ambiance toujours aussi festive et conviviale! Bravo aux vainqueurs, chapeau aux organisateurs!



### Escapade parisienne pour les Danses Bretonnes

Les 19 & 20 mars

Dépaysement total pour ce séjour mêlant culture et festivités. Les danseuses et danseurs ont repris le chemin des répétitions car le programme estival promet d'être riche, avec entre autre la fête bretonne de Maroué le 19 juillet et la fête des Tisserands à Quintin le 2 août.

### Le club d'échecs champion départemental

Le 29 mars

Un podium 100 % yffiniacais pour cette dernière ronde d'un championnat qui a démarré en novembre dernier. Les vainqueurs : Corentin Sanvoisin, Anthony Cléran et Nicolas Favrel.



# Ecouter, échanger, agir pour Yffiniac

### Abstention de notre groupe sur le vote du budget 2015

Le budget 2015 a été discuté le 13 mars dernier et nous ne l'avons pas voté.

Nous considérons ce budget empreint d'une certaine prudence, mais nous sommes résolument opposés au projet de réhabilitation du Vauriault que nous considérons comme un investissement inapproprié.

Nous avons pu constater que les charges de fonctionnement à caractère général et les frais de personnel sont prévus à un niveau supérieur à celui de l'année 2014 malgré l'annonce d'une recherche de baisse des dépenses à caractère général. Nous avons du mal à voir ce qui relève d'un effort de réduction volontaire.

L'augmentation du poste impôts et taxes (+ 80 000 € impôts) ne compensent pas la baisse de la dotation globale de fonctionnement venant de l'Etat (- 114 000 €)

Dans un contexte de baisse de dotations qui va perdurer, la seule revalorisation des bases et l'accroissement du nombre d'habitations, pour le calcul de l'impôt, ne permet pas de combler la baisse des dotations de l'Etat.

Nous souhaitons que les projets de réalisation de nouveaux lotissements démarrent au plus vite, car seul le développement de l'habitat permettra de trouver des ressources supplémentaires et de redonner du travail aux entreprises qui souffrent aujourd'hui. Le caractère incompressible de certaines dépenses, l'augmentation des annuités d'emprunts cumulés à la baisse des dotations vont nous conduire demain à une diminution de notre épargne nette de moitié.

De quelles ressources supplémentaires pourrons-nous bénéficier demain pour équilibrer le budget ?

Le développement de nouvelles habitations sera-t-il suffisant pour aider à cet équilibre ?

Un programme de réhabilitation des logements vacants est à entreprendre. Plusieurs maisons et appartements sont vides.

Quelles missions ou transferts de compétence, non compensés financièrement, pourraient encore être confiés demain à notre commune, la mettant dans des situations encore plus délicates ? Les outils de mutualisation, dont il est tant question, vont-ils contribuer réellement à la baisse des charges de notre collectivité ? Notre prochaine permanence aura lieu le samedi 23 mai de 11 à 12 heures. Nous sommes à votre écoute.

Fernand Robert, Annie Pihan, Fabrice Bouliou, Maryvonne Ballay Fryffi2014@free.fr - 07 82 22 88 16

# Yffiniac pour vous 2015

### De nouveaux alliés dans le département

Nos nouveaux conseillers départementaux sont à la manœuvre pour faire bouger le département. Nous félicitons encore les nouveaux élus de notre canton et du département favorables à nos idées. Leurs missions sont d'être au service des citoyens et surtout nous leur demandons de la proximité.

Pour les grands sujets concernant votre vie quotidienne, ils ont également leur mot à dire au sein de cette nouvelle assemblée.

Le futur collège, c'est eux. L'entretien et la tenue de certains réseaux routiers, c'est eux. Pour l'encouragement à l'emploi local, la participation au développement économique, les aides à la prise en charge des personnes âgées, les aides sociales favorisant la réinsertion par le travail, c'est aussi leurs missions. Enfin, cela doit égale-

ment être le lien du département avec les communes et les citoyens. Comme nous, ils sont en faveur de dépenses maîtrisées, d'une fiscalité adaptée et d'investissements utiles pour tous.

Alors osons croire qu'ils agiront dans ce sens dans les années à venir, nous resterons très attentifs aux décisions qui seront prises C'est pourquoi nous n'hésiterons pas à les solliciter pour qu'ils relaient nos demandes au conseil départemental.

Dans l'immédiat, nous vous donnons rendez-vous pour échanger le 16 mai prochain dans le quartier de la Gare.

Pour en savoir plus, prenez contact ou rendez-vous avec nous : André Rabet 06 80 10 65 15, Laurent Boulay 06 07 37 10 27 ou sur notre site « yffiniacpourvous.fr »

ENVIRONNEMENT

# Le frelon asiatique

# Que faire en présence d'un nid

Le printemps annonce l'arrivée des beaux jours, mais pas que. En effet, cette période marque également le retour du frelon asiatique. Arrivé en France il y a plusieurs années, il est particulièrement nuisible pour les abeilles et peut causer des dégâts plus ou moins importants sur la biodiversité locale. Son nid peut atteindre 100 cm de diamètre. Il est souvent accroché à des hauteurs importantes mais aussi sous un abri aéré. Si vous pensez avoir localisé un nid , il convient d'être prudent et de ne pas s'en approcher à moins de 5 m. N'essayez pas de le détruire et contacter soit la mairie soit le Groupement de Défense Sanitaire du Zoopôle de Ploufragan au 02 96 01 37 90 ou 02 96 01 37 00



### Etat Civil

### **NAISSANCES**

19/03 - Louise Dabdoubi, 7 rue des Centaurées

26/03 - Kevin Da Silva Faustino,

11 rue Pierre Auguste Renoir

#### DÉCÈS

12/03 – Francis Jarnet, 90 ans, 8 rue de Saint-Aubin

23/03 - Guy Faucon, 85 ans, 23bis rue de Penthièvre

31/03 – Anna Le Dore Veuve Adam, 100 ans, 5 rue Victor Hugo

10/04 - Paul Raoult, 73 ans, 26 rue du Grand Léjon

15/04 – Yvon Boqueho, 63 ans, 15 rue François Jaffrain

### Urbanisme

#### **DÉCLARATION PRÉALABLE**

M. Henry Pierre, 14 rue Paul Cézanne,modification aspect extérieurM. Le Faucheur Gérard, 2 rue Victor Hugo,

extension habitation

Mme Lenouvel Christine, 31 rue Toulouse Lautrec, extension habitation

M. Thomas Jean-Paul, 15 rue Julien Saintilan,

création porte-fenêtre

Mme Tarlet Liliane, Carjégu,

rénovation et modification d'ouvertures

M. Gallet & Mme Bré, 12 rue des Alouettes, clôture

M. De Sousa Amorim Carlos, 12 rue des Grèves,

modification porte d'entrée

Mme Gassine Nadia, 23 rue des Euphorbes, clôture

M. Guillermic Sébastien, 25 rue des Euphorbes, clôture

#### **PERMIS DE CONSTRUIRE**

M. & Mme Triboulet Geoffroy, 28 D rue Julien Quintin, maison individuelle

### Avis d'enquête publique Modification du PLU

Une enquête publique est ouverte depuis le 9 avril et ce jusqu'au 11 mai 2015 inclus sur le projet de modification de Plan Local d'Urbanisme, portant sur l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU dite de la Gare Nord et sur des modifications réglementaires. Ont été désignés par le Tribunal Administratif de Rennes : Mme Aline Garandel, domiciliée à Mousteru (22220), en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Jean-François Nicol, domicilié à Lanvollon (22290), en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie d'Yffiniac,

### le jeudi 7 mai de 14h à 17h.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie et pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

### **PARUTION DU SILLON**

Vos articles doivent nous parvenir au plus tard le 5 du mois qui précède le mois de parution souhaité.



**Chaque 3º dimanche du mois** : rassemblement de véhicules anciens Parking Hyper U par les Mordus de l'Auto

### MAI

Vendredi 1
 Vendredi 1
 Vide grenier - Salle des Fêtes (Collectif Téléthon)
 Vendredi 8
 Tournoi La Mie Câline - Complexe sportif - USY Basket
 Mardi 12
 Conférence sur la Pleine Consience (Fleur de l'Instant)
 Jeudi 14
 Séise y forfore Comblet y

**Du 14 au 17** Séjour fanfare Combloux

**Samedi 16** Aubade - Parvis mairie (Echo de la Baie)

Dimanche 17 Tournoi d'échecs - Salle des Fêtes (Echecs Passion)
 23 & 24 Théâtre - Salle du Belvédère (Troupe des Choc'Art)

23 & 24 Championnat de pétanque - Boulodrome

(Pétanque Club de la Baie)

**Du 23 au 31** Séjour jeunes Bavarois

23/5 au 6/6 Exposition « Les Loisirs créatifs » - Le Patio (Yffiniac Loisirs)

Vendredi 29 Assemblée générale - Coat Erbeau (Union Football Yffiniac)
 29 & 30 Gala de danse - Salle Horizon (Plédran (Yffi'Danse de la Baie)

29 & 30 Concert Maniafoly - Le Grand Pré à Lanqueux

Samedi 30 Stage zen - Le Patio (Terre d'Harmonie)
 Samedi 30 Zumba Party - Salle des Fêtes (Carib'son)
 Samedi 30 Repas - Salle Le Trait d'Union (Assmat I Bulle)

30 & 31 Théâtre - Salle du Belvédère (Troupe des Choc'Art)

**Dimanche 31** Championnat départemental de pétanque - Boulodrome

Pétanque Club de la Baie

**Dimanche 31** Courses hippiques - Hippodrome (Sté des Courses)

**Dimanche 31** Scène ouverte - Coat Erbeau (Entretemps)



MAIRIE: Place de la Mairie BP 9 22120 Yffiniac Tél.: 02 96 72 60 33 Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30) samedi de 9h à 12h (Etat Civil)

Mail : accueil@ville-yffiniac.fr / communication@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com (Textes et photos Sillon

Directeur de la publication : Michel Hinault

e Sillon est edite a 2550 exemplaires et imprime sur papier recycle.

Création, Impression Roudenn Grafik